

TARIFS SAISON 2018/2019

Rappel: la saison débute le 1er septembre et se termine le 30 septembre de l'année suivante, merci à tous de renouveler votre licence le plus rapidement possible pour ne pas être en défaut.

Tout licencié TSHJ disposant d'une clé de stand doit être à jour de sa cotisation avant le 30 septembre 2018 sous peine de retrait des clés ou encaissement définitif de la caution.

Le fonctionnement de 1ère licence, 2ème licence, 3ème licence est le cumul de licences par personne en charge par foyer, du tarif le plus élevé au moins élevé.

Ecole de Tir. Poussins, Benjamins, Minime		2010 à 2005			
	Adhésion CLUB	FFT	LIGUE	COMITE	TOTAL
1 ^{ère} licence	27,00 €	37,00 €	14,00 €	3,00 €	81,00 €
2ème licence	19,00 €	37,00 €	14,00 €	3,00 €	73,00 €
3ème licence ou Handisport	12,00 €	37,00 €	14,00 €	3,00€	66,00 €
Cadets et Juniors		2004 à 1999			
	Adhésion CLUB	FFT	LIGUE	COMITE	TOTAL
1 ^{ère} licence	37,00 €	37,00 €	14,00 €	3,00 €	91,00 €
2ème licence	26,00 €	37,00 €	14,00 €	3,00 €	80,00 €
3ème licence ou Handisport	16,00 €	37,00 €	14,00 €	3,00€	70,00 €
Dames et Seniors		1998 à ...			
	Adhésion CLUB	FFT	LIGUE	COMITE	TOTAL
1 ^{ère} licence	46,00 €	56,00 €	14,00 €	3,00 €	119,00 €
2ème licence	34,00 €	56,00 €	14,00 €	3,00 €	107,00 €
3ème licence ou Handisport	23,00 €	56,00 €	14,00 €	3,00€	96,00 €

Lors de l'assemblée générale du 09 octobre 2015

L'approbation d'une caution de 150,00€ a été votée

Le chèque de caution ne sera débité qu'en fin de saison au cas où l'adhérent (ou parents du jeune) n'a pas fait les activités de bénévolat définies.

Quelques activités de bénévolat à accomplir pour un minimum de (12 heures ou 3 x 1/2 journée) par personnes:

- Entretien des sanitaires
- Entretien global du stand
- Travaux
- Déroulement, fonctionnement compétitions
- ...

RAPPEL:

Prêt et droit d'utilisation des armes :

Actuellement : gratuites les années EDT et la 1^{ère} année de licence.

Proposition : droit d'utilisation de 50€00 à partir de la 2^{ème} année cadette, junior et droit d'utilisation de 100€00 pour les adultes.

Voté à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 09 octobre 2015